



ATELIERS EN 4^{ème}

Chers parents,

Gerson propose aux élèves du collège des ateliers du lundi au vendredi. Ces ateliers débuteront à partir du lundi 7 septembre.

Les inscriptions aux ateliers seront ouvertes à partir du jeudi 16 juillet jusqu'au jeudi 27 août.

Les places étant limitées, toute absence injustifiée à un atelier, entrainera la résiliation de l'inscription (sans remboursement).

Voici la liste des ateliers pour l'année 2026-2027 :

- ☐ atelier baby-foot. L'inscription annuelle est de 120 €.
- ☐ atelier chœur Saint-Michel. Gratuit.
- ☐ atelier culinaire. L'inscription annuelle est de 120 €.
- ☐ atelier échecs. L'inscription annuelle est de 120 €.
- ☐ atelier Saint Dominique Savio. Gratuit.
- ☐ atelier théâtre pour les 4^{ème} et 3^{ème}. L'inscription annuelle est de 120 €.
- ☐ atelier jeux de société. L'inscription annuelle est de 120 €.
- ☐ atelier programmation informatique. L'inscription est de 300 €. Uniquement pour la filière primevère.

Le montant de chaque atelier sera ajouté à votre facture pour la scolarité et réparti dans votre échéancier selon votre mode de règlement.

Le descriptif de chaque atelier se trouve dans les circulaires de rentrée disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://gerson-paris.com/>

Nous vous prions de croire, chers parents, à nos sentiments dévoués,

Albane de Monts
Responsable des 4^{èmes}

Philippe Person
Chef d'établissement